

15.09.2026 – 16:55 Uhr

Le Conseil des États approuve le contre-projet indirect à l'initiative foie gras amélioré



Déclaration

Le Conseil des États approuve le contre-projet indirect à l'initiative foie gras amélioré

Les organisations de protection des animaux saluent une décision qui renforce la protection animale en Suisse

Zurich, le 15 septembre 2026 – L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES Suisse, la Fondation pour l'animal en droit (Tier im Recht - TIR), la Protection Suisse des Animaux PSA, Zürcher Tierschutz et Sentience se réjouissent de la décision prise aujourd'hui par le Conseil des États d'approuver le contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale «Oui à l'interdiction d'importer du foie gras (initiative foie gras)» dans la version adoptée par le Conseil national. Cette décision renforce le contenu du contre-projet et constitue une étape importante en faveur d'une meilleure protection des animaux en Suisse.

Il est particulièrement réjouissant que le Conseil des États se soit prononcé contre les mesures initialement proposées pour réduire les importations au moyen de standards de bien-être animal. Le gavage constituant en lui-même une pratique cruelle envers les animaux, de telles mesures n'auraient pas permis de résoudre le problème de fond et n'auraient finalement été qu'une solution de façade.

Il convient également de relever que la proposition du conseiller aux États Mathias Zopfi (Les Vert-e-s/GL) visant à l'adoption de l'initiative a recueilli 11 voix favorables, contre 28 voix défavorables, avec 4 abstentions. Un nombre significatif de membres du Conseil des États s'est ainsi clairement prononcé pour mettre un terme au gavage et soutenir les objectifs de l'initiative.

À la suite de l'approbation du Conseil des États, le contre-projet indirect est désormais prêt pour le vote final. Les organisations de protection des animaux attendent du Parlement qu'il confirme cette avancée importante pour la protection des animaux en Suisse lors du vote final et qu'il envoie ainsi un signal fort contre la production de foie gras reposant sur des pratiques cruelles envers les animaux.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses

amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux dits de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, au Cambodge, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans 13 pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Copyright selon métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



La production de foie gras cause d'énormes souffrances aux animaux. © CC-by L214 éthique & animaux



Le gavage constitue en lui-même une pratique cruelle envers les animaux. © CC-by L214 éthique & animaux

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100942344> abgerufen werden.